

Bonjour Monsieur Sireyjol,

Monsieur Loïc Prud'homme avait déjà exprimé une position claire sur ce sujet lors de la campagne législative et il n'a pas changé d'avis. A savoir que l'abaissement de la vitesse sur les autoroutes à 110 km/h était une mesure transitoire souhaitable pour lutter contre la pollution mais que la solution à cette problématique ne viendrait que par la mise en place d'alternatives crédibles et décarbonées au transport automobile.

Concernant les "autres messages d'interpellation sur le sujet" auxquels vous faites référence dans votre mail. Je vous confirme que nous ne pouvons pas répondre à l'ensemble des sollicitations dont nous faisons l'objet de surcroit quand il s'agit de sujets sur lesquels Monsieur Prud'homme a déjà pris position publiquement.

Bien cordialement,

Rémi Jousiaume

Collaborateur parlementaire de M. Loïc Prud'homme, député de la Gironde